

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UFTMIP DU 11 MARS 2022

RÉDACTEUR: Hélène ASIAIN

SERVICE: DFVE – Entrepreneuriat Etudiant

DATE: 1er mars 2022

OBJET : Modalités de versement et tarifs relatifs aux dotations des lauréats du Prix PEPITE 2021

CONTEXTE

Alors que 34 % de jeunes lycéens et étudiants envisagent de créer leur entreprise et que les deux tiers pensent le faire avant 30 ans, seulement 3% passent à l'acte.

Beaucoup de freins psychologiques et de barrières administratives les amènent à abandonner leur projet. Il apparait donc essentiel de stimuler l'esprit d'entreprise, d'initiative des jeunes et la création d'entreprise par les étudiants et les jeunes diplômés.

C'est dans cet objectif qu'a été lancé le programme PEPITE national, dans le cadre duquel l'UFTMiP, fédère et coordonne les différents établissements membres au sein du pôle PEPITE — ECRIN (Entreprendre, Créer, Reprendre Innover). Le Pépite ECRIN encourage et accompagne les étudiants et les jeunes diplômés, qui souhaitent développer un projet de création d'activité. Il organise et soutient de nombreux événements d'information, sensibilisation et de formation à l'Entrepreneuriat. Il est aussi en charge de l'accompagnement des étudiants-entrepreneurs dans le cadre du Statut National Étudiant- Entrepreneur et du diplôme associé lancé en automne 2014 par les pouvoirs publics.

Sur l'année 2020/2021, le Pépite ECRIN a accueilli au sein de son dispositif plus de 278 étudiants entrepreneurs.

PRIX PEPITE 2021:

Le Prix PEPITE est né de la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'encourager l'esprit d'entreprendre, auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, de renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes et créatives et de mieux accompagner le développement des entreprises qui émergent avec le soutien des Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Le Prix PEPITE s'adresse aux étudiants qui bénéficient ou ont bénéficié du statut national d'étudiant-entrepreneur avant la date de clôture des candidatures. Le prix national PEPITE 2021 a récompensé le meilleur projet issu de chaque pôle PEPITE. Ce projet a été désigné Champion de son PEPITE de rattachement. Bpifrance est partenaire de cette initiative.

Chaque PEPITE s'engage à co-organiser avec le délégué régional académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) et le Responsable Création et Entrepreneuriat de la délégation régionale de Bpifrance les modalités d'organisation de la cérémonie, détermine la nature des dotations aux lauréats, les modalités de sélection et le calendrier qu'il met en place dans le cadre de la sélection du champion ou de son dauphin le cas échéant.



NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UFTMIP DU 11 MARS 2022

Le nombre de lauréats régionaux par PEPITE est porté à 8 maximum. 5 lauréats régionaux dans chaque PEPITE sont primés. Cette phase locale du prix permet à chaque PEPITE de sélectionner le meilleur projet qu'il nommera champion. Chaque PEPITE tient compte des conditions d'éligibilité. Chaque PEPITE transmet au département emploi-formation de la DGESIP les éléments concernant le champion et éventuellement son dauphin.

Bpifrance a renouvelé son soutien financier pour venir en aide à l'organisation des cérémonies régionales de remise de prix. Chaque PEPITE a perçu 3 000 euros en aide à l'organisation de l'évènement de remise des prix (en présentiel ou en distanciel). Au-delà de ce soutien, Bpifrance a concentré son soutien spécifiquement sur 4 lauréats locaux (hormis le champion) à travers une dotation de l'ordre de 2 000 euros par lauréat, soit 8 000 euros pour permettre au PEPITE d'organiser un soutien spécifique (accompagnement, aide au prototypage...). Cette dotation ne sera donc pas remise en numéraire aux lauréats. Le Pépite payera directement le prestataire sur remise d'une facture à hauteur des 2 000 euros.

A raison d'un champion par PEPITE, chaque Champion bénéficie d'un prix numéraire de 10 000 euros financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de l'Industrie de la Recherche et de l'Innovation, et versé par Bpifrance à l'entreprise présentée par le Champion, créée sur la base du projet lauréat.

Les Champions des PEPITE ont été invités à participer à la cérémonie du Prix PEPITE qui s'est tenue le 3 octobre 2021 dans le cadre de l'évènement BIG organisé par Bpifrance.

Un comité de pilotage, composé des PEPITE de la région, de la Délégation Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT) et du représentant de la direction régionale de la Bpifrance, organise l'événement, en partenariat avec la Région. L'événement en région associe de manière large les partenaires académiques, les réseaux d'accompagnement et de financement, les étudiants.

Pour l'édition 2021, vingt candidatures ont été déposées.

PRESENTATION DU PRIX PEPITE - TREMPLIN POUR L'ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

Les cinq lauréats régionaux du prix PEPITE 2021 sont les suivants (dans l'ordre du classement du jury) :

- RESSENTIVE / Amélie MIRAL (INP ENSIACET)

Ressentive est une offre de service proposant des ateliers sensoriels de stimulation et de rééducation olfactive pour les établissements médico-sociaux dans un premier temps, puis pour les particuliers. Ils seront menés avec pour support des odeurs formulées pour correspondre aux réalités du quotidien. Ainsi, cela permettra de pouvoir plus aisément s'imager mentalement l'odeur à percevoir d'y être plus attentif en la mettant en relation avec des souvenirs et participer à restaurer ce sens en laissant une trace mnésique. L'objectif est de découvrir ou redécouvrir son environnement olfactif pour une amélioration du bien-être au quotidien et la prévention de certains comportements.



NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UFTMIP DU 11 MARS 2022

-AQUACOSY / Pierre AUBIGNAC (INP ENSAT)

Après deux ans de preuve de concept, Aquacosy Développement, bureau d'études basé à Montauban, souhaite aujourd'hui étendre son activité à l'échelle nationale et, demain, internationale. Spécialisés dans l'accompagnement de projets agricoles écoresponsables hors-sol, les associés Pierre Aubignac et Jérémy le Moinier ont construit leurs entreprises autour de trois piliers : le social, le local et le durable. Afin d'accroître leurs activités et ainsi vivre de leur travail, ils souhaitent aujourd'hui faire construire un site internet et un plan de communication adaptés à leur clientèle, ainsi qu'un prototype unique au monde qui leur ouvrirait le marché africain : un système l'hydro-arboricole.

- PUZZLE EFFECTS / Florian LECA (INSPE)

Puzzle Effects est une nouvelle marque de pédales d'effets pour guitare électrique. Ces dernières sont innovantes de par leur forme de pièce de puzzle, qui leur permet de pouvoir s'emboîter les unes avec les autres. Ainsi, le son de la guitare peut passer entre deux pédales sans aucun câble. Il en est de même pour le courant : il suffit de brancher une pédale au secteur pour que tout le puzzle soit alimenté. Une première gamme de trois effets analogiques originaux est en préparation et devrait être disponible d'ici la fin de l'année 2021.

- HOPPER / Victor PREMAUD et Hugo ROCHE (IMT Mines Albi)

Le projet part d'un constat : les prothèses de sport pour les personnes amputées des membres inférieurs sont très chères, plus de 4000 euros non remboursés. Hopper veut rendre le sport plus accessible aux personnes amputées avec comme valeurs l'humain, l'accessibilité et la durabilité. Le produit développé est une lame de course modulable dans ses activités, à un coût inférieur au marché grâce à la valorisation de déchets aéronautiques. Le cœur d'activité de Hopper est de développer et d'entretenir une communauté autour des personnes amputées pour développer des produits accessibles, au plus proche de leurs besoins.

- SKEP/ Pascal BENARD (IMT mines Albi)/ CHAMPION REGIONAL

Champion régional du Prix Pépite Occitanie 2021, Pascal Bénard est étudiant à l'IMT Mines Albi. Avec son partenaire Théo Leali, ils ont développé un porte-matériel pour van. Il est né d'une frustration pour les voyageurs en van : le manque d'espace. Ses propositions de valeurs sont multiples : accessibilité, modularité, grande capacité d'emport et homologué. Les prochaines étapes pour la SKEP sont : produire une pré-série industrielle, mener une campagne de crowdfunding puis commercialiser le porte-matériel. Appelé SKEP, ils s'apprêtent à le commercialiser au premier semestre 2022 et enregistrent déjà des pré-commandes. Grâce aux 10 000 euros du Prix Pépite, ils vont pouvoir financer l'industrialisation du porte-matériel made in France.

Le Conseil d'administration est sollicité pour valider les modalités de versement et montants relatifs aux dotations des lauréats du Prix PEPITE 2021

*_*_*_*_*